

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 24 mai 2024

Convocation du 16 mai 2024.

Le Conseil municipal de MARCILLY-LES-BUXY, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20h30, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur MARILLIER Florent, Maire.

Sont présents : (11/13) Monsieur BURDEYRON Stéphane, Monsieur CLIQUET Ludovic, Monsieur GIRARDON Antoine, Madame GOYARD Elodie, Monsieur MARILLIER Florent, Monsieur MONNERET Patrick, Monsieur PACAUD Anthony, Monsieur PERROT Vincent, Madame VIET Laurence, Madame VUILLIER Anne-Laure, Monsieur WITTIG Bernard.

Excusés ayant donné pouvoir : (1/13) Monsieur CHAVET Corentin à Monsieur MARILLIER Florent.

Excusés n'ayant pas donné pouvoir : (1/13) Madame PETITJEAN Stéphanie.

Auxiliaire : Madame LAMBOEUF Gisèle.

Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Laurence VIET est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 mars 2024

Pas de remarque, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2024-26 – Organisation du temps scolaire rentrée 2024

Il est nécessaire de valider à nouveau l'organisation du temps scolaire pour toutes les écoles du département. Le conseil d'école a proposé en mars dernier de maintenir l'organisation actuelle : appliquer le rythme de 4 jours hebdomadaires.

Le Maire propose de renouveler cette organisation et les horaires actuellement appliqués sans changement.

Le conseil municipal, après avoir délibéré accepte, à l'unanimité, l'organisation proposée et charge Monsieur le Maire d'en informer Madame l'inspectrice d'Académie de Dijon.

Recrutement d'un poste de secrétaire de mairie

Le Maire informe le conseil municipal que le contrat à durée déterminé de 3 ans de Madame LAMBOEUF à 24 heures hebdomadaire arrive à son terme le 21/11/2024, et que celle-ci lui a signifié son souhait de ne pas le renouveler. Un recrutement sera lancé prochainement.

Fermeture de la terrasse de l'auberge du Cheval Blanc

Le coût des barrières est estimé à 1 650€ HT, sans la pose. Le coût de la pose d'une barrière est estimé entre 230€ et 300 € selon les devis, soit un budget de 2 300 à 3 000€ de pose.

Après discussion le conseil municipal refuse le dossier et recherche une autre solution.

Regroupement des conteneurs à ordures ménagères du numéro 4 au numéro 10 rue des commerces

Il est envisagé de rassembler les poubelles des commerçants dans un même lieu en aménageant l'environnement, de créer un endroit à proximité des commerces qui serait aménagé avec un

box bois ou des arbustes et une dalle. Le dossier sera suivi par M. Patrick MONNERET et M. Vincent PERROT qui rencontreront les commerçants pour connaître le volume des déchets.

Panneau d'affichage

Comme prévu au budget, le panneau d'affichage libre d'une surface de 4 m² (2m² recto/verso) a été commandé le 14 mai 2024 pour un coût de 1 389.60€ TTC. Il sera installé sur la place de la Mairie, côté stationnement taxi. La livraison est prévue mi-juin et la pose sera faite par la commune.

Questions et informations diverses

- Nous avons reçu le 06 avril dernier un prospectus dans la boîte aux lettres nous informant de l'existence d'une nouvelle association dénommée « Information Citoyenne à Marcilly-lès-Buxy ». Depuis, trois courriers ont été reçus en mairie les 23 avril, 17 mai et 23 mai 2024.
Les demandes de documents seront transmises lorsqu'ils seront rassemblés par le secrétariat de mairie dans un délai raisonnable.
- Nous avons reçu le 24 mai 2024 un courrier de Monsieur Jean-Pierre BILLON pour faire suite à son courrier du 8 janvier 2024.
- Le foyer rural de Curtil-sous-Burnand organise un rassemblement de 80 à 100 voitures anciennes le dimanche 30 juin 2024 et a sollicité l'occupation temporaire du parking ainsi que de la place de la mairie de 10 h à 11h30 avec un accès aux toilettes. Le conseil municipal a rendu un avis favorable.
- Dans le cadre du programme « Savoir rouler à vélo » et de la programmation d'une sortie, la classe de CM2 de l'école a sollicité la Mairie pour la prise en charge du transport des vélos jusqu'au parking du Pont Jeanne Rose. Les agents communaux transporteront les vélos et la commune prendra en charge le coût financier du transport des élèves qui s'élève à 161 €. Cette sortie a pour but de familiariser les enfants à rouler en vélo en milieu urbain et à appréhender les différents panneaux de signalisation.
- La 33^{ème} édition du Rallye Bourgogne Côte Chalonnaise se déroulera du 5 au 7 juillet 2024. Il passera sur notre commune le 7 juillet (Lanzu). Une nouvelle réunion aura lieu à MERCUREY le mercredi 19 juin à 20h30.
- Le Tour de France traversera le 04 juillet prochain le territoire de la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise. L'office de tourisme prépare un programme des festivités et animations prévues.
- Le Challenge tour 2024 organisé par Motosport 71 passera sur notre commune le 24 mai en fin de journée. L'arrêté d'autorisation préfectorale est arrivé ce vendredi matin et a été publié sur Panneau Pocket.
- L'association Givry Starlett Club remercie le conseil municipal pour la subvention versée.
- La plantation de l'arbre prévue fin avril est reprogrammée pour l'automne 2024. La pépinière ne pouvait pas nous vendre le type d'arbre réservé en raison de la montée de sève plus précoce que la normale. (Pour rappel : remplacement de l'arbre tombé devant la propriété de M. Romann en 2023).

- Le tirage des jury d'assises 2025 aura lieu le 30 mai à 14 heures à GIVRY. Monsieur Bernard WITTIG représentera la commune.

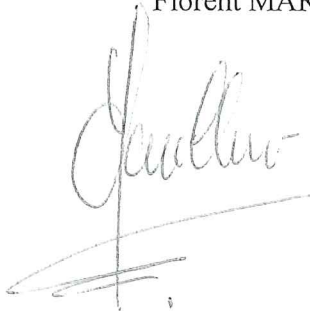
Informations rapportées par les adjoint(e)s et conseiller(e)s municipaux :

- Un habitant des Baudots signale que des jeunes en deux roues font du bruit avec leurs mobylettes ou scooters en soirée.
- Le ramassage des poubelles « bac jaune » du 8 mai : une erreur de date était présente sur le calendrier de la communauté de communes mais la bonne information a été mise sur l'application Panneau Pocket de Marcilly-lès-Buxy.
- La croix des Coulons : les fers qui tiennent la croix au niveau du socle en béton ont été tordus. Cet acte délibéré a cassé le béton, ce qui retarde la mise en place de la nouvelle croix qui a été complètement refaite à l'identique. Monsieur le Maire remercie les participants à cette restauration.
- Le fauchage et l'entretien des bas-côtés : en raison du mauvais temps et de la météo difficile, les cantonniers ont des difficultés à entretenir correctement les espaces verts. Monsieur le Maire remercie les habitants qui aident la commune en entretenant les accotements devant leur propriété.
- La bascule communale : des travaux sont en cours, avec un projet de remise en état de la cabane qui se trouve à côté. Monsieur le Maire remercie Messieurs BURDEYRON, CLIQUET, GIRARDON et PERROT pour cette restauration.

La séance est levée à : 22 H10.

Prochain conseil : Jeudi 20 juin 2024 à 20h30.

Le Maire,
Florent MARILLIER



Le secrétaire de séance,
Laurence VIET



Validé le : 20/06/2024.

Publié et affiché le : 24/06/2024